

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES
LE BOURG
71520 CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : M. Mme

Nom : BONA

Prénoms : Laurent

Profession ou qualité : Président

Adresse : 35 rue du Village
71520 Curtil sous Buffières

Association : TEAM LT RACING

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4 (3)

Lieu : Cour de la mairie

Du : 31/08/2024 à 18 heure(s) 00	Au : 31/08/2024 à 23 heure(s) 59
et Du : 01/09/2024 à 00 heure(s) 00	Au : 01/09/2024 à 04 heure(s) 00

A l'occasion de (4) : Concert et présentation de la voiture de course

Fait à : CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES

Le : 30/08/2024

Signature,

ARRETE DU MAIRE N° 005/2024

Le Maire de Curtil sous Buffières

Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2 , L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1, L.3332-3 , L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. BONA Laurent

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 31/08/2024 à 18 heure(s) 00	au : 31/08/2024 à 23 heure(s) 59
du : 01/09/2024 à 00 heure(s) 00	au : 01/09/2024 à 04 heure(s) 00

à (5) : Cour de la mairie

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 30/08/2024

Le Maire,



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné au demandeur à la gendarmerie à la préfecture à la mairie